

## LES MISSIONS DE L'UNITE :

### 1. ASSURER LA SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE DES MALADIES A POTENTIEL EPIDEMIQUE

Cette surveillance est réalisée en collaboration avec le Ministère de la Santé publique représenté par la Direction nationale de la Surveillance et la Riposte aux Épidémies. Ainsi, à travers les 4 LNR, l'unité assure le diagnostic et la confirmation des cas de méningites, du choléra et autre gastroentérite, de la diphtérie, de la coqueluche et d'autres maladies émergentes.

### 2. MENER LA RECHERCHE EN SANTE

A travers ses laboratoires et en collaboration avec les autres unités du CERMES, le personnel médical des formations sanitaires du pays et d'autres partenaires techniques et scientifiques, l'UB mène des activités de recherche. L'unité collabore également avec des institutions du Réseau International des Institut Pasteur mais aussi avec d'autres institutions hors RIIP.

### 3. ASSURER LA FORMATION CONTINUE DES CADRES DE LABORATOIRES

Cette formation concerne le domaine du diagnostic et de la surveillance microbiologique des maladies à potentiel épidémique.

Ainsi, à travers les attributions des LNR, l'unité assure le diagnostic de la méningite, du choléra et autres gastroentérites, et effectue en collaboration avec la DSRE la supervision de ses réseaux de laboratoires.

### NOS LABORATOIRES NATIONAUX DE REFERENCES (LNR) :

- 1-LNR méningite
- 2-LNR Choléra et gastro-entérites
- 3-LNR Diphtérie
- 4-LNR Coqueluche

### ORGANISATION DU TRAVAIL :

Les prélèvements des échantillons sont effectués au niveau des formations sanitaires qui détectent les cas suspects des maladies. Ces prélèvements sont immédiatement acheminés aux LNR pour analyse et confirmation.

#### 1. LOCALISATION :

Le CERMES est situé sur le Boulevard de la Nation dans le quartier Yantala à l'Ilot N° 034 .

#### 2. CONTACT DU LABORATOIRE :

Pour tout conseil, réclamation ou besoin de service veuillez contacter les numéros suivants 24/24:

**Bureau :** +227 20 75 20 40/ 45

**Cel :** +227 977241 / 90089482

E-mail : [sanioumane012@mail.com](mailto:sanioumane012@mail.com)

### Autres contacts :

+227 88955199

+227 96466422

+227 96404627

### 3. LES HEURES DE TRAVAIL

De 8H à 17H30 du Lundi au Jeudi  
-et de 8H à 13H le Vendredi.

### 4. RECEPTION DES ECHANTILLONS

Les échantillons sont réceptionnés au laboratoire aux heures de service ou stockés dans un réfrigérateur destiné à cet effet aux heures de fermeture de service.

### QUELQUES CONSIGNES SUR LES PRELEVEMENTS ADRESSES AU LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE (LNR)

Remplir dument la fiche de l'échantillon Qui doit au moins comporter les renseignements suivants :

- ⇒ Région
- ⇒ District
- ⇒ Formation Sanitaire
- ⇒ Ville ou village du patient
- ⇒ Nom et prénom du malade
- ⇒ Date de consultation
- ⇒ Date du prélèvement
- ⇒ Nature du prélèvement
- ⇒ Numéro de l'échantillon
- ⇒ Renseignements cliniques
- ⇒ Vaccination reçue
- ⇒ Contact du prescripteur de l'examen
- ⇒ Tout autre renseignement utile
- ⇒ Étiquette STELAB

**NB : Tout prélèvement mal fait, mal transporté, mal renseigné ou présentant un défaut de récipient sera considéré comme non conforme.**

## 5. PRELEVEMENT DU LCR POUR SUSPICION DE MENINGITE

Selon les circonstances, recueillir le LCR dans :

- 1 tube sec pour la Biochimie
- 1 tube pour les examens immédiats
- 1 tube pour le LNR
- Puis, si disponible Inoculer 0,5 ml du LCR dans le Trans-Isolat (TI) ou le milieu MOM.

## 6. PRELEVEMENT DES SELLES POUR SUSPICION DE CHOLERA

Les échantillons fécaux peuvent être recueillis :

- Selles liquides sont recueillies dans un pot de coproculture ;
- L'écouvillonnage rectal est placé dans le milieu Cary Blair. L'excès de la tige est cassé pour permettre la fermeture du tube d'écouvillon
- Le prélèvement sur papier filtre imbibé de selles est placé dans un tube à bouchon ;
- Le prélèvement de selles sur papier filtre imbibé de selles liquides peut être séché puis mis dans un tube à bouchon.

## 7. PRELEVEMENT DE GORGE POUR SUSPICION DE LA DIPHTERIE

- **Prélèvement de gorge : par écouvillonnage :**

Le prélèvement de gorge par écouvillonnage est placé de préférence dans un milieu de transport de type

Amie ou Stuart ou dans un tube additionné de NaCl à 0,9%.

- **Prélèvement cutané :**

En cas de prélèvement cutané, deux écouvillons dont un (le plus chargé) est placé dans un milieu de transport et le second est utilisé pour la confection de frottis sur 2 lames.

## 8. PRELEVEMENT NASO-PHARYNGES DE CAS DE COQUELUCHE

- Chez le nourrisson le prélèvement est fait par aspiration nasopharyngée douce sur tube sec et stérile.
- Chez l'adolescent et l'adulte un prélèvement nasopharyngé est effectué à l'aide d'un écouvillon en dacron dans un milieu de transport de type Regan-Lowe ou Amies avec charbon.

## 9. CONDITIONS DE TRANSPORT DES ECHANTILLONS

Les échantillons sont des "matières biologiques" qui peuvent être de catégorie B ou A. L'utilisation de triple emballage est obligatoire pour

- **Transport des LCR : le LCR** fraîchement recueilli dans un tube sec stérile ou dans un cryotube doit être envoyé au CERMES à la température ambiante au dans les heures qui suivent le prélèvement. Les LCR non frais sont conservés au réfrigérateur +2 à +8°C avant et pendant le transport.

- **Transport des prélèvements de selles pour suspicion de choléra :** Transportés à température ambiante.

- **Transport des prélèvements de gorge pour suspicion de la diphtérie ou coqueluche :** Transporter les échantillons de cas suspects de diphtérie ou de coqueluche à la température ambiante et acheminer le plus rapidement possible au laboratoire.

## 10. RENDU DE RESULTAT :

Le délai de rendu de résultat est de 24 h à 72 heures en fonction de type d'examen et du résultat attendu.

**NB : Chaque prélèvement doit être accompagné de sa fiche de renseignements**